



Objectif « zéro colle »

Créé pour orienter professionnels et consommateurs vers des produits assemblés sans colle, le label Zéro Colle propose plusieurs alternatives au collage traditionnel (vissage, clouage, agrafage, encliquetage, emploi de bois massif...). Apposé sur les produits de grande consommation, il permet aux consommateurs de sélectionner des produits sûrs et sains dans de nombreux domaines (ameublement, construction, packaging, jouets...), et incite les industriels à intégrer une démarche « zéro colle » dans leurs process de fabrication et dans le choix de leurs emballages.

